

BILAN DES CAMPAGNES PRÉCÉDENTES ET PROPOSITIONS DE LA CAMPAGNE EN COURS

Au total, pour la campagne 2016/2017 des pays du rythme Nord et la campagne 2016 des pays du rythme Sud, ce sont **25 679 élèves** qui ont bénéficié de l'aide à la scolarité pour un montant de **105,3 M€**.

La dotation initiale *bourses scolaires* pour l'année 2017 s'élève à 110 M€. La subvention de l'État s'élève, pour la même année, à 99,2 M€.

Le nombre de recours contentieux est en baisse sensible. Sur 31 décisions rendues durant l'année scolaire 2016/2017, 29 ont été favorables à l'Agence.

| Campagne | Nombre de bénéficiaires | Montant total | Montant moyen par boursier | Moyenne frais de scolarité |
|----------------------------------|----------------------------|-------------------------------|------------------------------|---|
| 2014/2015 rythme Nord | 24 200 | 88,85 M€ | 3 671 € | 4 567 € |
| 2015 rythme Sud | 1 718 | 8,60 M€ | 5 001 € | 4 217 € |
| 2015/2016 rythme Nord | 24 171 (- 0,12 %) | 90,24 M€ (+ 1,6 %) | 3 733 € (+ 1,7 %) | 4 809 € (+ 5,3 %) |
| 2016 rythme Sud | 1 703 (- 0,8 %) | 10,15 M€ (+ 18,1 %) | 5 961 € (+ 19,2 %) | 5 343 € (+ 26,7 %) |
| 2016/2017 rythme Nord | 23 976 (- 0,8 %) | 95,14 M€ (+ 5,4 %) | 3 968 € (+ 6,3 %) | 5 337 € (+ 11 %) |
| 2017 rythme Sud | 1 627 (- 4,5 %) | 8,74 M€ (- 13,9 %) | 5 374 € (- 9,8 %) | 4 706 € (- 12 %) |
| 2017/2018 Rythme Nord | 21 050 | 86,28 M € | 4 099 € (+ 3,3 %) | 5 539 € (chiffre provisoire) |

En italique : bilan quasi définitif

En gras : propositions de la campagne en cours

Les montants pour le rythme Nord sont loin d'être définitifs en raison de nombreux ajournements, près de 1 600 dossiers devant être revus en seconde commission en décembre.

Le montant des bourses parascolaires s'élève à 16,47 M€ au titre de l'année 2017/2018 pour le rythme Nord et à 1,62 M€ pour les pays du rythme Sud en 2017.

CARACTÉRISTIQUES DE LA CAMPAGNE EN COURS

| | Enveloppe de référence | Besoin exprimé par les postes | Enveloppe limitative après la phase du dialogue de gestion |
|--------------------|------------------------|-------------------------------|--|
| Rythme Nord | 89,06 M€ | 89,12 M€ | 89,2 M€ |
| Rythme Sud | 9,45 M€ | 8,96 M€ | 8,9 M€ |

L'indice de parité du pouvoir d'achat (IPPA) est en baisse dans la plupart des pays en raison des variations de taux de change. Il en résulte une baisse des quotités mais aussi des frais de scolarité. Certains conseils consulaires des bourses (CCB) ont exprimé le souhait de voir réévalué l'IPPA. L'Agence rappelle que cet

indice est calculé à partir de l'indice Mercer, sur la base de 30% pour le coût logement et 70% pour le coût vie. Il ne peut donc être réévalué.

Les CCB ont maintenant bien intégré la possibilité qui leur est offerte de décider d'ajustements à la hausse ou à la baisse des quotités calculées. L'Agence souligne toutefois la nécessité que ces ajustements soient justifiés et transparents.

Quelques CCB ont estimé que la demi-part supplémentaire accordée aux familles monoparentales était insuffisante et ont appliqué de fortes pondérations à la hausse sans logique ni équité de traitement. Il est décidé de plafonner dans ces postes les pondérations à la hausse d'une autre demi part supplémentaire maximum et de réserver cet avantage aux familles les plus en difficulté.

Des pondérations à la hausse ont été appliquées dans des situations de dépenses spécifiques qui font l'objet d'un examen particulièrement attentif par l'Agence. Elles permettent parfois l'apurement de dettes que les familles ont contractées envers les établissements.

Afin de prévenir les cas de non scolarisation pour raison financière, les établissements sont invités, durant les trois semaines qui suivent la rentrée, à examiner les cas de non inscription d'élèves boursiers pour en connaître la raison. Si celle-ci est financière, un effort sera fait pour apporter une aide plus importante permettant la scolarisation.

Les dérogations pour classes non homologuées ont bénéficié à 683 élèves pour un montant total de 2,55 M€. Des aides complémentaires ont été accordées dans le cadre de dispositifs d'aide aux devoirs ou de programmes personnalisés de scolarisation nécessitant les services d'un ASESH (accompagnant à la scolarité d'élève en situation de handicap). L'Agence rappelle qu'il ne peut y avoir de bourses accordées aux élèves fréquentant les établissements du LabelFrancEducation.

De très nombreuses visites ont été diligentées au domicile des demandeurs, plus de 1 000 dont 350 pour des premières demandes.

Pour rappel, dans les établissements partenaires les frais de scolarité pris en compte pour le calcul des droits sont plafonnés sur ceux de l'établissement en gestion directe ou conventionné le plus proche. Toutefois aux États Unis, le plafonnement s'applique aux établissements dont les frais de scolarité sont supérieurs à 16 000 USD, les tarifs pour cette nouvelle campagne correspondant alors à ceux de l'année dernière majorés de l'inflation en 2016.

Les établissements concernés par le plafonnement mettent souvent en place des bourses internes. Les CCB ont également la possibilité de ne pas appliquer ce plafonnement aux familles en extrême précarité.

L'Agence a répondu favorablement aux rares demandes de modification du seuil d'exclusion du patrimoine mobilier, à la hausse comme à la baisse.

RÉCAPITULATIF DES AIDES ACCORDÉES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

| Zone géographique | Nb de postes | Nb de boursiers | Montant total | Coût moyen |
|-----------------------------|--------------|-----------------|---------------|------------|
| Rythme Sud | 11 | 1 627 | 8,74 M€ | 5 374 € |
| Afrique | 41 | 7 595 | 24,02 M€ | 3 163 € |
| Maghreb | 9 | 3 177 | 8,58 M€ | 2 751 € |
| Amérique centrale et du Sud | 14 | 1 267 | 5,67 M€ | 4 480 € |
| Amérique du Nord | 14 | 1 003 | 10,73 M€ | 10 700 € |
| Asie | 30 | 2 070 | 11,11 M€ | 5 371 € |
| Europe | 42 | 4 478 | 19,69 M€ | 4 397 € |
| Moyen-Orient | 16 | 1 501 | 6,44 M€ | 4 296 € |

BILAN PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

- **Rythme Sud**

La Commission souligne le travail de fond réalisé par le poste de Buenos Aires pour adapter les aides au plus près des besoins des familles, en s'appuyant sur le travail d'une assistante sociale. Le barème est favorable donc de nombreuses pondérations à la baisse ont été effectuées. L'inquiétude demeure sur l'inflation toujours élevée.

En Australie (Canberra et Melbourne), la baisse de l'IPPA est surprenante. Toutefois il y a très peu de demandes car, du fait des aides importantes accordées par le gouvernement, les frais de scolarité restent bas.

À Santiago du Chili, plusieurs demandes d'aide pour AESH ont été ajournées car les dossiers n'étaient pas revenus de la MDPH. Mais ils seront revus hors commission.

- **Zone Asie**

Une difficulté apparaît en Chine, notamment à Shanghai, où l'utilisation de nouveaux moyens de paiement ne permet pas de retracer correctement la situation de certaines familles. Wechat et Alipay ont développé des applications pour téléphone mobile permettant des transits d'argent hors du circuit bancaire. Ce phénomène se développe à très grande vitesse en Chine.

Le poste de New Delhi souhaitait anticiper une modification de situation mais l'Agence, comme à l'accoutumée, a refusé. Le dossier sera repris lorsque ce changement sera effectif.

À Pondichéry, du fait d'un IPPA élevé, des familles aisées sont bénéficiaires d'aides. Le CCB a reconduit des mesures de pondération. La bourse *Transport* a été supprimée du fait de l'absence de tout contrôle fiable.

L'Agence a invité le poste de Colombo à travailler plus finement pour apprécier la situation des familles, notamment en augmentant les visites à domicile, plutôt que d'opérer des pondérations à la baisse.

À Bangkok, de nombreux dossiers, incomplets ou incohérents, ont été rejetés. Ils pourront être revus en seconde commission si les familles font le nécessaire.

- **Zone Moyen-Orient**

Au Liban, très bonne instruction des dossiers par le poste malgré des visites à domicile pas faciles et des établissements peu coopératifs qui ne lui facilitent pas le travail. Les personnels en contrat local ont bénéficié d'une revalorisation importante décidée par l'Etat libanais, il en est résulté une augmentation des frais de scolarité.

À Doha, l'IPPA est signalé faible mais pas de réajustement possible.

Pour la Syrie, c'est l'Agence qui a saisi elle-même les dossiers d'Alep et de Damas. Deux nouveaux droits, *transports* et *demi-pension*, ont été créés et le nombre de boursiers est en hausse.

- **Zone Afrique**

Dans cette zone c'est en Angola que les frais de scolarité sont les plus élevés. Il y a de gros problèmes de taux de change. L'établissement est riche en monnaie locale mais la remontée sur les salaires des résidents est très compliquée.

À Abidjan, on constate une augmentation continue et supérieure à l'inflation du coût du transport scolaire. L'Agence envisage de plafonner ce coût si cette tendance persiste.

Au Caire, la forte dévaluation de la livre égyptienne il y a quelques mois avait suscité des inquiétudes. Au final cela n'a eu que peu de conséquences et les critères ont pu être maintenus. C'est un pays où il y a beaucoup d'économie informelle ce qui rend compliqué l'appréciation des situations. Le poste a besoin d'accompagnement.

Le CCB de Libreville s'est réuni alors que le quorum n'était pas atteint. L'Agence a malgré tout validé les décisions prises. Le poste ne fait pas de visites à domicile et de nombreux dossiers ont été modifiés avec augmentation des quotités sans justification. Une mission sera dépêchée pour accompagner le poste vers un travail plus rigoureux.

Le Centre Père Michel de Bamako est un centre de formation professionnelle non homologué qui bénéficie de dérogations pour certaines classes. Il envisage de développer des filières post bac professionnalisantes pour répondre à des besoins locaux. Le CNED sera contacté dans ce but.

Pour des raisons de sécurité le poste d'Abuja a été séparé de celui de Lagos et le CCB a accordé des aides à deux boursiers.

Le poste de Madagascar réalise beaucoup de visites à domicile dans un contexte difficile et systématiquement pour chaque première demande. Sur les 2 000 dossiers présentés chaque année, 500 font l'objet d'une visite, soit une tous les quatre ans. À la date de clôture de réception des dossiers, plus de 200 visites restaient encore à réaliser, entraînant l'ajournement de dossiers qui seront revus en deuxième CCB.

Au lycée français Charles de Gaulle de Bangui les effectifs sont en hausse. Un reconventionnement est envisagé.

À Dakar, tous les indicateurs, nombre de boursiers, quotités, étaient en hausse. Une mission a donc été dépêchée en mars. Elle a fait le constat que le poste est en sous-effectifs compte tenu du nombre de dossiers et que le personnel a besoin d'être accompagné. Cette mission a permis de retravailler les dossiers et de faire des propositions pour améliorer le fonctionnement.

Une mission d'accompagnement s'est rendue récemment à Lomé pour voir le fonctionnement du poste. Les visites à domicile sont chronophages mais indispensables compte tenu de l'absence de documents justificatifs permettant d'apprécier les situations.

- **Zone Maghreb**

En Algérie, une nouvelle école doit voir le jour à Oran avec des classes de primaire. Ce sera une annexe du lycée Alexandre Dumas d'Alger. Elle sera hébergée dans des bâtiments existants, des travaux seront réalisés durant l'été. Quatre postes de résidents seront créés. 90 élèves sont pré inscrits et les boursiers devraient être de l'ordre d'une vingtaine.

À Alger, de nombreuses écoles proposent un double programme, algérien et français. Elles ne sont pas homologuées mais bénéficient, pour certaines classes, de dérogations qui permettent aux élèves français qui les fréquentent de recevoir une bourse.

On constate à Agadir une baisse du nombre de boursiers car beaucoup sont ajournés. Le traitement des demandes doit être approfondi et étayé par des visites à domicile.

Le poste de Marrakech s'interroge sur la possibilité d'inclure dans les frais d'entretien l'achat de tablettes par les élèves. L'Agence considère que ce n'est pas justifié actuellement. Certains établissements les mettent à disposition des élèves dans les salles de classe, c'est à l'établissement de faire cet effort.

- **Zone Europe**

Les tarifs réels de l'école Voltaire de Berlin n'étant pas encore connus du fait de la transformation en *ersatzschule* et de l'instauration de tarifs dégressifs pour les familles, les dossiers seront réexaminés en second CCB.

À Barcelone, beaucoup de pondérations à la hausse pour des familles monoparentales.

À Madrid, l'augmentation de l'IPPA a entraîné une augmentation des quotités et a réduit la marge de manœuvre. Le poste a mis en œuvre des mesures pour rentrer dans l'enveloppe limitative.

Au Collège franco-britannique de Londres (CFBL), les tarifs de référence sont plafonnés sur ceux du lycée Charles de Gaulle, soit aucun changement avec le déconventionnement.

À Athènes, les besoins des familles sont importants et de nombreuses pondérations sont à la hausse.

À Istanbul, une société de transport se trouve en situation de monopole et augmente sans cesse tarifs et nombre de zones. À l'avenir, il sera demandé au transporteur de justifier ces augmentations. Un plafonnement des tarifs pourrait être envisagé.

À Ankara, l'augmentation des coûts de transport est supérieure à l'inflation et ces coûts sont très supérieurs à ceux d'Istanbul. Là aussi, l'Agence menace de plafonner les tarifs.

- **Zone Amérique centrale et du Sud**

Le poste de Buenos Aires est en charge de la gestion des bourses pour le Paraguay, devenu un poste à présence diplomatique (PPD). Trois séries de visites à domicile ont été réalisées, l'Agence couvrant les besoins financiers pour que le poste puisse se déplacer. La fermeture du consulat a été mal vécue sur place mais la qualité du travail du poste de Buenos Aires a été appréciée.

La situation socio économique imprévisible au Venezuela (1400% d'inflation par an) a conduit l'Agence à utiliser un nouveau taux de change pour ajuster le montant des bourses. À la demande du poste, les quotités des familles très modestes qui avaient été baissées à 90% ont été remontées à 100%.

En République dominicaine, les élèves de l'école de Las Terrenas, qui s'arrête en classe de troisième, achèvent leur scolarité au lycée de Saint-Domingue. En l'absence d'internat, ils sont donc hébergés chez l'habitant à un coût élevé pour certaines familles qui ne peuvent toutefois pas bénéficier d'une bourse pour cette dépense.

- **Zone Amérique du Nord**

Deux missions se sont rendues en 2016 et 2017 à Montréal pour travailler avec le poste et améliorer le travail d'analyse. Les documents fiscaux sont complexes en Amérique du nord.

Les relations sont difficiles avec le poste de Vancouver. Il y a en outre beaucoup d'interrogations sur le devenir du lycée Louis-Pasteur de Calgary qui vient d'être déconventionné à sa demande. Le directeur d'école arrivé en septembre 2016 a été contraint de partir un an plus tard, l'attitude du *board* à son égard n'augure rien de positif pour l'avenir des relations avec cet établissement qui accueille peu d'élèves français.

Aux USA et au Canada, toute visite à domicile est précédée d'un accord négocié avec la famille pour éviter tout dépôt de plainte. Le poste parvient ainsi à réaliser des visites. La gestion des dossiers est satisfaisante et l'Agence n'a eu que très peu de changements à effectuer. Certains établissements délivrent des bourses internes pour compléter les aides de l'Agence.

Aux États-Unis, sur la quarantaine d'établissements partenaires, 15 ont passé un accord avec la Mission laïque française, les autres sont en partenariat avec l'AEFE.

À New-York, le nombre de dossiers est en baisse du fait que de plus en plus d'écoles publiques gratuites sont labellisées et accueillent des élèves français. À Washington, dans le quartier du lycée Rochambeau, des établissements américains gratuits labellisés sont de très bon niveau, d'où une baisse du nombre de demandes de bourses. À Boston, les parents optent souvent pour les écoles publiques et le programme FLAM. En conséquence il y a moins de demandes aux USA. De plus de nombreuses familles s'y installent durablement et ne voient pas l'intérêt de mettre leurs enfants dans un lycée français.

Le poste de San Francisco gère l'école de Portland. Il s'y est rendu il y a trois ans et la vérification des dossiers a montré qu'ils ne répondaient pas aux critères. Depuis l'école de Portland n'ose plus déposer de dossiers.

PROCHAINE CAMPAGNE

- **Dématérialisation**

La prochaine réunion de la commission nationale des bourses scolaires se déroulera les 13 et 14 décembre 2017. Pour des raisons de développement durable, d'accessibilité, de rapidité et de gain de temps dans l'accès aux informations, chaque participant disposera pendant la commission d'une tablette en lieu et place du dossier papier. Une clé USB avec les documents sera remise à la fin.

- **Organisation**

Dès la prochaine campagne, la phase du dialogue de gestion sera portée à 10 jours au lieu de 7 pour desserrer un calendrier considéré comme trop contraint cette année.

- **Perspectives à court et moyen terme**

L'augmentation des frais de scolarité, les variations de taux de change défavorables et le manque de visibilité sur l'évolution des dotations rendent ces perspectives délicates.

L'Agence procède actuellement à des simulations en vue d'adapter le dispositif au souhait exprimé par le Président de la République d'en élargir l'accès aux familles à revenus modestes et moyens. L'objectif est de mesurer l'impact financier que pourrait avoir, par exemple, un relèvement du quotient maximum.